

Tracteurs agricoles ou forestiers: suppression des parasites radioélectriques - compatibilité électromagnétique (abrog. directive 75/322 /CEE). Codification

2007/0166(COD) - 22/01/2008

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de M. Francesco Enrico **SPERONI** (UEN, IT) approuvant, en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision, la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la suppression des parasites radioélectriques (compatibilité électromagnétique) produits par les tracteurs agricoles ou forestiers (version codifiée).

Si la proposition n'a pas fait l'objet d'amendements « formels » de la part de la commission parlementaire, la proposition tient toutefois compte des recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil de la Commission qui font un certain nombre de remarques techniques au texte de la proposition codifiée.

Le texte de la proposition est dès lors adapté en conséquence.

Mis à part ces éléments, la proposition constitue bien une codification pure et simple des textes existants, sans modification de leur substance.